

## **Mention d'information du traitement « Amélioration du tri de la distribution des envois postaux »**

### **Objet (finalité) et nature du traitement**

Afin de toujours **améliorer l'efficacité du traitement du courrier et sécuriser la distribution des plis postaux**, La Poste a recours à des dispositifs d'automatisation de la lecture, de l'indexation et du tri du courrier qui constituent une aide pour le facteur qui détient toujours la décision finale de la distribution du courrier.

Le système expert mis en œuvre par La Poste intègre des algorithmes permettant de réaliser les finalités suivantes :

- L'impression des numéros de tournée directement sur les plis pour simplifier les travaux de tri préparatoires manuels avant le départ en distribution des facteurs ;
- le développement du tri par boîte aux lettres des destinataires pour les habitats collectifs avec l'impression du numéro de la boîte aux lettres ;
- l'automatisation de la détection et le renvoi à l'expéditeur des courriers non distribuables avec impression d'une mention indiquant le renvoi à l'expéditeur ;
- l'impression de la nouvelle adresse du destinataire sur le pli (suite à la souscription d'un contrat de réexpédition) ;
- la détection des erreurs dans le libellé des adresses, la comparaison de cette adresse avec l'index des adresses existantes afin d'identifier la meilleure correspondance, et son report sur les plis, sous forme d'une recommandation, permettant ainsi au facteur de disposer de l'ensemble des informations afin d'acheminer le pli à son destinataire, y compris lorsque l'adresse mentionnée par l'expéditeur est incomplète ou mal libellée.

### **Base légale**

- Intérêt légitime de La Poste d'obtenir de hautes performances opérationnelles dans l'acheminement du courrier, ainsi que celui des expéditeurs de voir leur courrier distribué et celui des destinataires de le recevoir.

### **Catégories de données traitées**

- Identification des destinataires : nom, prénoms
- Adresse : adresse postale et autres libellés mentionnés par les expéditeurs sur les plis qui concourent à l'acheminement du courrier (ex : étage, bâtiment, activité professionnelle)

### **Durée de conservation des données :**

- 1 an glissant

### **Destinataires**

- Les données collectées sont destinées aux services et directions de La Poste habilités à accéder à ces informations et aux prestataires techniques de La Poste, y compris leurs sous-traitants, dans le cadre contractuel strict des missions qui leur sont confiées

### **Droits des personnes**

Les personnes dont les données sont traitées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de leurs données et d'un droit d'opposition et de limitation de leur traitement.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment :

- par le formulaire en ligne prévu à cet effet en cliquant sur le lien suivant : [Aide en ligne Laposte.fr](https://www.laposte.fr/aide)
- ou par courrier à l'adresse : La Poste SCC - BP 10245 - 33506 Libourne Cedex.

En cas de difficulté dans l'exercice de ces droits, vous pouvez saisir le Délégué à la Protection des Données du Groupe La Poste par courrier à l'adresse : CP Y412 - 9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 PARIS.

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès de La Poste, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, nous nous réservons le droit de vous demander des informations supplémentaires qui nous apparaissent nécessaires, y compris la copie d'un titre d'identité.